

Le *Gascur* des Cèdres



REVUE MUNICIPALE | MUNICIPALITÉ DES CÈDRES | NO 51 | DÉCEMBRE 2019

À CONSERVER!
HORAIRE
DES COLLECTES
2020 À
L'INTÉRIEUR

PROGRAMMATION HIVERNALE



WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
FACEBOOK.COM/MUNICIPALITEDESCEDRES



RAYMOND LAROUCHE
MAIRE



Monsieur Michel Proulx
District # 1



Monsieur Serge Clément
District # 2



Madame Aline Trudel
District # 3



Monsieur Bernard Daoust
District # 4



Monsieur Louis Thauvette
Secteur # 5



Monsieur Marcel Guérin
Secteur # 6

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Affaires municipales	5
Travaux publics	6
Urbanisme	8
Service de sécurité incendie	10
Bibliothèque	11
Services récréatifs et communautaires	14
Nous joindre	20

Bonjour à tous,

Déjà une autre année qui s'achève ! Vous êtes sans aucun doute dans vos préparatifs des Fêtes mais je vous invite à prendre quelques instants pour feuilleter votre revue municipale et être à l'affût des principaux dossiers et activités en cours et à venir.

Comme à chaque fin d'année, le Conseil s'affaire à la préparation du budget 2020 avec le personnel lequel sera adopté lors de la séance extraordinaire qui se déroulera mardi, le 17 décembre 2019 à 19 h avec le plan triennal d'immobilisation 2020-2022

Voici donc les derniers dossiers depuis la parution du dernier bulletin.

Garage municipal

Après plusieurs mois d'attente, nous avons reçu la confirmation de l'attribution d'une aide financière au montant de 1 885 550\$ du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du volet 1 du programme de Réfection et construction des infrastructures municipales pour la construction d'un garage municipal. Suite à un appel d'offres public, le contrat de construction a été octroyé à la firme Les Constructions B. Martel. Les travaux sont présentement en cours et nous prévoyons l'occupation du bâtiment au printemps 2020.

Prolongement des réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur des rues Leech, Lalonde et Leroux

Nous poursuivons nos démarches afin d'obtenir de l'aide financière pour la concrétisation de ce projet. En septembre dernier, une nouvelle demande d'aide financière a été déposée auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme au Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) – volet 1. Parallèlement à cette demande, des démarches auprès des instances fédérales sont également en cours afin d'obtenir une aide financière dans le cadre



des programmes d'infrastructures en vigueur. Une rencontre a également eu lieu en octobre dernier avec les citoyens du secteur afin de leur présenter différentes options de financement possibles. D'autres rencontres citoyennes seront prévues dès l'acceptation d'aide financière gouvernementale.

Déplacement du guichet automatique de la Caisse Desjardins Les Cèdres

La Municipalité a été informée de la vente du bâtiment abritant le centre de service de la Caisse Desjardins à Les Cèdres. Il était de la volonté de la Municipalité de maintenir un service de guichet automatique pour ses citoyens. Suite à des discussions avec la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges, un bail de location entre la Municipalité et la Caisse a été signé afin que l'hôtel de ville puisse accueillir le guichet automatique dans ses installations. Un guichet automatique sera donc disponible dès la mi-janvier à l'hôtel de ville. Une extension au bâtiment sera aménagée afin d'abriter le nouveau guichet automatique.

Travaux de réaménagement de l'accueil, rampe et escalier pour personne à mobilité réduite à l'hôtel de ville

Afin de mieux vous servir et rendre notre bâtiment plus accessible, nous procédons actuellement à des travaux de réaménagement de l'accueil, de la salle des délibérations ainsi que de la passerelle située à l'arrière de l'hôtel de ville. La réalisation de ces travaux a été rendue possible grâce à une subvention gouvernementale. Nous serons très heureux de vous accueillir dans notre nouvel aménagement dès janvier 2020.

Mise en valeur du quai municipal

Vitrine importante sur le fleuve et très prisé par nos citoyens, le quai municipal fait partie du projet d'embellissement de notre accès au fleuve. Améliorer la convivialité des installations pour les familles et les pêcheurs récréatifs s'avérait l'un de nos objectifs. Une subvention reçue dans le cadre du programme d'aide financière « Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative (APEPR) » offert par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, nous permettra d'amorcer les travaux d'embellissement notamment la restauration de la surface du quai et l'ajout d'éclairage à l'allure maritime.

Règlement 395-11-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de réduire la superficie minimale requise, permettre avec usage H1 et H5 et préciser certaines normes de construction pour les poulaillers domestiques

Le règlement permettant la construction de poulaillers domestiques en milieu urbain est maintenant en vigueur. Pour toute

CALENDRIER 2020 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances ordinaires municipales se déroulent toujours le 2^e mardi de chaque mois à 19 h 30 dans la Salle des délibérations de l'hôtel de ville et n'oubliez pas qu'une période de questions vous est allouée.

Dates des prochaines séances ordinaires 2020 :

- | | |
|-------------------|--------------------|
| 14 janvier | 14 juillet |
| 11 février | 11 août |
| 10 mars | 8 septembre |
| 14 avril | 13 octobre |
| 12 mai | 10 novembre |
| 9 juin | 8 décembre |



Si vous ne pouvez y assister, n'hésitez pas à consulter les procès-verbaux des séances municipales disponibles sur notre site internet.



Fermeture des bureaux municipaux pendant la période des fêtes

Veillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés pour la période des fêtes du 24 décembre 2019 au 2 janvier 2020 inclusivement.



information et précision sur les normes à respecter, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme.

Règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle et Politique sur la procédure de traitement des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumission publique ou de l'attribution d'un contrat municipal

La Municipalité procède régulièrement à l'acquisition de biens et de services afin de répondre aux divers besoins des citoyens. En vertu de l'article 278 de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, en octobre dernier, la Municipalité a adopté un nouveau règlement concernant la gestion contractuelle. Ce règlement vise notamment à encadrer le processus d'octroi des contrats de la Municipalité de manière à s'assurer une parfaite égalité des chances des différents soumissionnaires, en excluant toute notion de favoritisme, d'avantage indu, de collusion et de malversation.

Parallèlement à ce règlement et pour faire suite à l'adoption du projet de loi numéro 108, la Municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publiques. Conformément à l'article 938.1.2.1 la procédure est accessible sur le site internet de la Municipalité.

Construction d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches et de 3 bâtiments de service abritant une toilette sur l'Île-aux-Vaches et les chemins Saint-Féréol et Saint-Antoine

Dans la poursuite de son projet d'embellissement et de la mise en valeur de son territoire en misant sur ses attraits dont le fleuve Saint-Laurent et la piste cyclable Soulanges, la Municipalité a reçu une subvention du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) afin d'améliorer la signalisation sur les attraits et commerces locaux à partir du quai municipal ainsi que les directions afin de rejoindre le réseau cyclable, de se doter d'équipements sanitaires adéquats pour les usagers de la piste cyclable et l'aménagement d'un pavillon d'accueil à l'Île-Aux-Vaches permettant aux usagers de

se reposer à l'abri des intempéries et à l'ombre pour y faire un pique-nique tout en profitant de la merveilleuse vue du fleuve et de la nature qui l'entoure.

Programme d'aide à la vérification des avertisseurs de fumée pour personnes avec limitation physique et personnes de 65 ans et plus

Ce nouveau programme, adopté à la séance du mois d'octobre, consiste à venir en aide aux personnes vivant avec une limitation physique et aux personnes de 65 ans et plus afin d'assurer un suivi de leurs avertisseurs de fumée. L'inscription des citoyens au programme est gratuite et sur une base volontaire et vient bonifier la politique MADA de la Municipalité. Vous trouverez le formulaire d'inscription à ce programme dans la section du Service de sécurité incendie du site Internet de la Municipalité.

Centre communautaire des aînés de Soulanges : services de popotes roulantes pour l'année 2020

Pour une 3^e année, la Municipalité est très heureuse de renouveler le service de popote roulante offert par le Centre communautaire des aînés de Soulanges. Pour l'année 2018-2019, c'est 1129 repas qui ont été livrés uniquement pour des citoyens de Les Cèdres. Ce service permet d'assurer une alimentation saine, à coût modique à une clientèle âgée, en perte d'autonomie ou avec des limitations physiques permanentes ou temporaires ainsi que les personnes en convalescence. Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec le Regroupement des popotes roulantes au 450 265-3548

Nous vous rappelons que la séance ordinaire du 10 décembre ainsi que la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 se dérouleront au Pavillon des bénévoles compte tenu des travaux en cours à l'hôtel de ville.

N'hésitez pas à communiquer avec moi, il me fait toujours plaisir de discuter avec vous !

Soyez prudents dans vos déplacements et que l'année 2020 vous soit des plus heureuses.

Raymond Larouche, maire



Voilà!



Un dossier citoyen personnalisé avec **Voilà!** pour des communications plus efficaces

La Municipalité des Cèdres est fière d'annoncer son adhésion à la nouvelle plateforme de communication citoyenne de ville intelligente Voilà!

Cette plateforme numérique a pour but de faciliter l'accès à l'information et constitue un outil de communication interactif. Vous aurez ainsi accès à votre propre dossier personnalisé contenant toutes les informations pertinentes qui vous concernent.

Voici ce que permet la plateforme Voilà!, et ce, en tout temps :

- Accéder à son compte de taxes municipales;
- Accéder à l'évaluation de sa propriété;
- Effectuer des requêtes en ligne et obtenir un suivi de celles-ci à chaque étape de traitement de la requête;
- Avoir accès aux actualités municipales;
- Avoir accès à un calendrier personnalisé avec les dates de paiement des taxes, les jours de collectes, les différentes activités et événement spéciaux;
- Etc.

Pour procéder à la création de votre dossier citoyen, vous devez :

- Accéder au site Web de la Municipalité des Cèdres;
- Cliquer sur l'onglet « VOILÀ! », situé en haut, à la droite de l'écran;
- Procéder à votre inscription en remplissant les champs demandés.

L'application mobile : encore plus d'avantages!

- Vos événements dans le calendrier de votre téléphone intelligent ou tablette;
- Notifications pour ne rien manquer (n'oubliez pas d'autoriser les notifications lors de l'installation de l'application ou en vous rendant dans les réglages de votre appareil);
- Demandes encore plus rapides grâce à la géolocalisation.

L'application mobile Voilà! peut être téléchargée gratuitement dans l'AppStore ou le Google Play Store.



COMPTE DE TAXES EN LIGNE :

Il est possible de s'inscrire au compte de taxes en ligne, en cliquant sur la pastille « Propriété », située au haut de la page sur la plateforme Voilà! Dans un souci d'efficacité et de respect des valeurs environnementales, la Municipalité invite les citoyens à choisir l'option « **recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne** ».

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Si vous souhaitez obtenir de l'assistance, contactez Chantal Tremblay, agente aux relations avec le citoyen et aux communications.

Tél. : 450 452-4651, poste 239
ctremblay@ville.lescedres.qc.ca



RÈGLEMENTATION POUR LES ENTREPRENEURS EN DÉNEIGEMENT

Dans le but d'assurer la sécurité des citoyens, la Municipalité des Cèdres a adopté une nouvelle réglementation visant à encadrer les pratiques en matière de déneigement effectuées par des entrepreneurs privés sur le territoire. Ce règlement a pour objectifs d'empêcher l'obstruction des trottoirs et d'éviter les dépôts de neige sur les voies publiques et au pourtour des bornes d'incendie susceptibles de nuire à la sécurité des piétons et des automobilistes ainsi qu'au travail des pompiers.

Permis obligatoires

Afin de veiller au respect de cette réglementation, les entreprises de déneigement doivent être détentrices d'un permis remis par la Municipalité et de vignettes d'identification.

La liste des entrepreneurs détenteurs d'un permis valide et le règlement relatif aux permis sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité des Cèdres. Cette liste sera mise à jour régulièrement. Nous vous invitons donc à la consulter au besoin. Les citoyens doivent s'assurer que l'entrepreneur avec qui ils font affaire possède le permis nécessaire.

Les personnes souhaitant obtenir de l'information additionnelle peuvent joindre le Service des travaux publics au 450 452-4651.



VOIE DE CONTOURNEMENT RUE DAOUST

La question de paver la voie de contournement reliant les rues Daoust et Bissonnette nous a été régulièrement adressée. Cette voie de contournement bien qu'implantée aux limites de zones résidentielles est entièrement située sur une terre agricole incluse dans la zone agricole désignée et protégée par la Loi.

L'aménagement de cette voie d'urgence a été rendue possible grâce à une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec accordée à la Municipalité des Cèdres. Toutefois, cette autorisation de la CPTAQ comporte des conditions qui limitent l'utilisation de la voie en situation d'urgence uniquement en y exigeant le maintien de barrières à chacune des extrémités et l'interdiction de paver sa surface.

LA NEIGE!



La gestion de la neige et de la glace en hiver occasionne parfois des conflits entre voisins. Nous vous rappelons que déposer et lancer de la neige sur une propriété privée ou dans la voie publique sans la permission du propriétaire constitue une nuisance.

Assurez-vous de ne **pas déposer de neige** aux extrémités de votre **ponceau**, ce qui empêcherait le libre écoulement des eaux au printemps.

Assurez-vous que la **neige** ou la **glace** qui s'accumule sur votre **toit** ne se déverse pas sur un trottoir ou une voie publique.



STATIONNEMENT DE NUIT

Du 15 novembre au 1^{er} avril, il est interdit de stationner un véhicule routier sur les voies publiques de la Municipalité entre 00 h (minuit) et 7 h le matin.

Il est important d'en informer vos visiteurs afin de leur éviter les désagréments d'un constat d'infraction.



POSITIONNEMENT DES BACS DURANT L'HIVER

Afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement, la Municipalité demande aux citoyens de placer leur bac à ordures, de recyclage et de compost dans leur entrée de stationnement et non sur le trottoir ni dans la rue en période hivernale.

- Placez les bacs dans l'entrée, à 1 m de la rue ou du trottoir;
- Ne placez pas votre bac sur la voie publique;
- Les bacs doivent être retirés dès que possible après la collecte;
- Lors d'une tempête de neige, attendre la prochaine collecte, si possible.



BALISES DE DÉNEIGEMENT

Pour faciliter le déneigement, des repères visuels (balises de déneigement) seront installés à certains endroits, par le service des travaux publics à **1 mètre** de la limite de la rue pour favoriser le déneigement et dégager la pleine surface des voies de circulation. Les citoyens souhaitant faire l'installation de ces repères visuels par eux-mêmes, doivent obligatoirement s'assurer de les positionner à 1 mètre de la limite de la rue.

IMPORTANT : Cet espace d'entreposage de la neige doit être maintenu exempt de tout obstacle en bordure de la route.



VOTRE CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE



La Municipalité des Cèdres est fière de vous présenter son Conseil local du patrimoine. Ce Conseil est un outil à la disposition du Conseil municipal ainsi qu'à votre disposition pour l'identification et la promotion de notre patrimoine. Votre collaboration sera incontournable, car le patrimoine appartient à la collectivité. Ses membres sont, à partir de la gauche, Daniel Bissonnette, Aline Trudel, Cynthia Henrie, Thérèse Lemelin, René Levac et Raymond Larouche.

Dans l'exercice de l'identification du patrimoine matériel, immatériel, des personnages, d'événements et des lieux historiques de Les Cèdres, le Conseil local du patrimoine participera à l'évènement Plaisirs d'Hiver qui se tiendra le 26 janvier 2020. Ce sera la première occasion, mais non la dernière, d'échanger avec vous. Au plaisir!

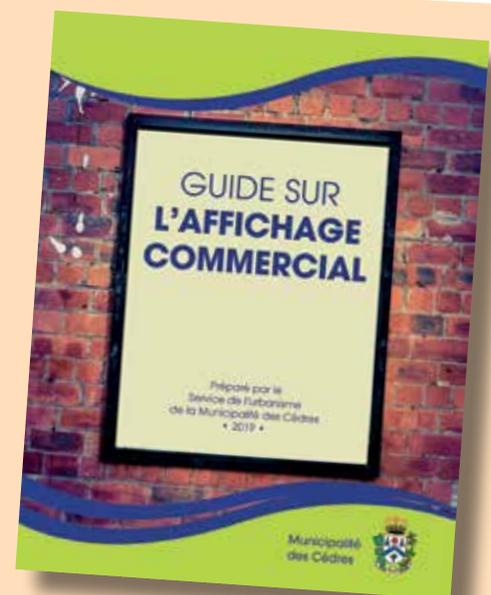
Vous pouvez adresser vos commentaires et questions par courriel au info@ville.lescedres.qc.ca

NOUVELLES DISPOSITIONS S'APPLIQUANT À L'AFFICHAGE

Sous les recommandations d'un comité de travail constitué de commerçants, le chapitre du règlement de zonage concernant l'affichage a été rénové. Un guide a été mis à votre disposition sur notre site internet.

Deux programmes d'aide financière offerts aux propriétaires.

Nous vous rappelons l'importance de vous renseigner avant de procéder à l'installation, au remplacement ou à la modification de tout affichage.





CHANGEMENT D'INSTALLATIONS SEPTIQUES POLLUANTES RÈGLEMENT D'EMPRUNT

La Municipalité des Cèdres désire rappeler que, dans la continuité du programme de mise aux normes des installations septiques, votre résidence doit être reliée à un système conforme de traitement des eaux usées comme exigé dans le règlement provincial, Règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q.2, r-22).

Il est possible que vous receviez, dans les prochains mois, une lettre vous demandant de remplacer une installation septique réputée polluante ou non conforme (de type puisard) ainsi qu'une invitation à participer à un règlement d'emprunt pour le financement de la nouvelle installation

septique. Nous vous remercions d'agir avec diligence et de respecter le calendrier pour faciliter la gestion de votre demande de participation au règlement d'emprunt si c'est ce que vous souhaitez. Si vous voulez financer votre nouvelle installation septique autrement, n'oubliez pas que vous devrez respecter le calendrier en ce qui a trait à votre demande de certificat d'autorisation.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre Geneviève Bradley, inspectrice municipale, au 450 452-4651, poste 260 ou à gbradley@ville.lescedres.qc.ca. Nous vous remercions de votre collaboration.

LE SERVICE DE L'URBANISME À VOTRE SERVICE !

Le rôle du Service de l'urbanisme est de planifier, gérer, informer, promouvoir et contrôler l'aménagement du territoire. Il voit notamment à l'application des règlements d'urbanisme et à la délivrance des permis de construction et des certificats d'autorisation.

Les règlements permettent d'offrir un encadrement au développement, une sécurité accrue et une meilleure qualité de vie à l'ensemble des citoyens. Ces règlements sont votés

par le Conseil municipal et sont conçus dans l'intérêt public, donc dans votre intérêt.

Contrairement à la croyance populaire, les officiers municipaux ne sont pas des consultants. Ils peuvent assurément vous aider à valider des informations, mais rien ne vaut l'avis d'un expert en bâtiment, en environnement ou en urbanisme.

VIDANGES DES FOSSES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ÉTÉ 2019

Pour une 7^e année consécutive, toutes les vidanges prévues au calendrier estival ont été exécutées. Nous vous remercions pour votre collaboration !

SUBVENTIONS MUNICIPALES

La Municipalité offre une aide financière lors de l'acquisition de barils récupérateurs de pluie ou de la plantation d'arbres qui viendrait bonifier le couvert vert.

Une aide financière est également disponible lors de la rénovation de certains bâtiments.

N'hésitez pas à vous renseigner pour vos projets 2020!



APPAREILS DE CHAUFFAGE

Trop d'incendies sont causés par une mauvaise installation ou une utilisation inappropriée des différents appareils de chauffage. Assurez-vous que ces derniers ne sont pas placés près d'un matériel inflammable, comme des rideaux, une nappe ou un meuble. Les appareils doivent être bien entretenus et ne doivent pas surcharger le circuit électrique.

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER UN NOUVEAU SERVICE AUX CITOYENS PAR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le but de ce service est de venir en aide aux citoyens qui souffrent de limitation physique ou qui sont âgés de 65 ans et plus.

Généralement, ces personnes sont incapables d'accéder à leur avertisseur de fumée situé au plafond afin de vérifier le fonctionnement et faire le changement de piles.

Conséquemment, le Service de sécurité incendie désire assurer un suivi des avertisseurs de fumée envers ces personnes qui seront inscrites au programme le tout, sur une base volontaire.

Le préventionniste fera une tournée des logements inscrits au programme biannuellement, soit à chaque changement d'heure.

De cette façon, la Municipalité accroîtra la sécurité de ses citoyens.

Il est important de rappeler que l'inscription au programme s'effectue sur une base volontaire et qu'il n'y a aucun frais attribué pour ce service.

Les personnes qui désirent bénéficier du service doivent compléter le formulaire du « Programme d'aide à la

vérification des avertisseurs de fumée pour personne avec limitation physique et aux personnes de 65 ans et plus ».

Ce formulaire est accessible en format PDF imprimable sur le site internet de la Municipalité dans la section Sécurité incendie.

Les personnes qui désirent s'inscrire pourront rapporter le formulaire soit en personne à l'hôtel de ville, soit par courriel à l'adresse prevention@ville.lescedres.qc.ca ou, par la poste au 1060 chemin du Fleuve, Les Cèdres QC J7T 1A1. Information : 450 452-4651, p. 234.





BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS

141, rue Valade, Les Cèdres
Tél. 450 452-4250 Téléc. 450 452-2860

Courriel : biblio@ville.lescedres.qc.ca
Site web : www.mabibliothèque.ca/cedres
Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

NOËL

Mardi 24 décembre	Ouvert : 10 h à 15 h
Mercredi 25 décembre	Fermé
Jeudi 26 décembre	Ouvert (horaire régulier)
Vendredi 27 décembre	Ouvert (horaire régulier)
Samedi 28 décembre	Ouvert (horaire régulier)
Dimanche 29 décembre	Fermé

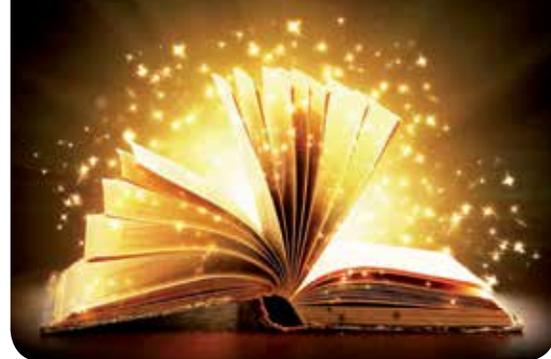
JOUR DE L'AN

Mardi 31 décembre	Ouvert : 10 h à 15 h
Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	Fermé
Jeudi 2 janvier 2020	Ouvert (horaire régulier)

VENTE DE LIVRES USAGÉS

Nouvelle sélection à chaque semaine!

Venez y découvrir des merveilles!



DON DE LIVRES

La bibliothèque accepte avec plaisir les dons de documents. Nous acceptons les livres récents publiés au cours des dix dernières années.

Nous n'acceptons pas les livres publiés il y a plus de dix ans, les livres universitaires ou d'informatique, les revues ou les journaux.

CHUTE À LIVRE

Disponible en tout temps à gauche de la porte d'entrée principale de la bibliothèque, vous pouvez déposer vos documents dans la chute à livre. Les jeux de sociétés et les dons de livres doivent être remis au comptoir de service de prêt aux heures d'ouverture.

AVEZ-VOUS VOS SACS?

N'oubliez pas que la bibliothèque ne donne plus de sacs de plastique pour le transport de vos livres empruntés... Si vous avez à cœur l'avenir de la planète et si vous aimez les livres, vous devez apporter avec vous vos sacs réutilisables lors de votre prochaine visite.





VIVRE UNE
RETRAITE
BRANCHÉE!

Formation gratuite au Cours d'iPad4

Niveau 2 intermédiaire en janvier 2020

Une série de dix cours pour apprendre à utiliser la tablette électronique. Découvrez tous les secrets du iPad et ses multiples usages. Formation gratuite pour les adultes de 50 ans et plus.

Réservez tôt ! Place limitée.

Inscription 450 452-4250 P. 221



ANIMATIONS

Samedi le 25 janvier 2020

- Atelier-conférence avec Lorraine Couture
« Trucs infailibles pour que mon enfant collabore »

Semaine du 2 au 7 mars 2020

- Activités spéciales pour la relâche scolaire

Pour toutes nos activités, consultez le site internet mabibliotheque.ca/cedres ou la page Facebook de la bibliothèque ou composez le 450 452-4250, poste 223.



Les concours du temps des Fêtes

Durant tout le mois de décembre, pour chaque livre emprunté, un coupon de participation vous sera remis pour participer au grand concours du temps des Fêtes. Plusieurs prix à offrir. Le tirage aura lieu le mardi 31 décembre.

Combien comptes-tu de lutins ?

C'est très simple :

- Installe-toi à côté des lutins;
- Tu n'as qu'à appuyer ton dos au mur, les talons bien collés;
- Regarde maintenant combien il y a de lutins empilés les uns sur les autres jusqu'en haut de ta tête...;
- Retiens ce chiffre et complète le coupon afin de participer au tirage;
- N'oublie pas d'écrire ton # de téléphone;



Dépose ce coupon dans la boîte disposée à cet effet (au comptoir de prêts).

Bonne chance à tous !

Le tirage aura lieu le mardi 31 décembre 2019



RETROSPECTIVES

Visite de l'auteure Guylaine Guay



Halloween 2019 à la bibliothèque



MERCI DE VOTRE BELLE PARTICIPATION ET À L'AN PROCHAIN.

EXPOSITIONS

Bibliothèque janvier 2020 Artiste Michelle Voyer

J'habite dans la région de Vaudreuil-Soulanges depuis 1974 et plus spécifiquement à Les Cèdres depuis 1998. Mes deux passions sont le chant chorale et la peinture.

À chaque fois que je prends un pinceau, si petit soit-il, et que je crée ma palette de couleurs, je fais un apprentissage. Une fois de plus, je dois relever le défi d'un travail bien fait mais toujours en me délectant. Chaque succès ou déception m'amène à me dépasser, à faire des découvertes extraordinaires et à élargir la palette de mes émotions.

Depuis 1998, j'ai le plaisir de participer à l'exposition annuelle « Entre-Nous » à la maison Tresler. Un événement de ce genre me donne l'occasion de partager avec d'autres artistes la complexité, le côté thérapeutique et la beauté de cet art qu'est la peinture. En plus de participer à plusieurs expositions de groupe dans la région, j'ai eu l'immense bonheur de faire une exposition solo à la maison Tresler au printemps 2016.

« Il ne faut jamais oublier qu'un tableau doit vous saisir, vous envelopper, vous emporter en symbiose avec l'âme de l'artiste. C'est à ce moment seulement qu'il peut devenir vôtre. »

Salle multifonctionnelle janvier-février-mars 2020 Artiste Amélie Klein



Bonjour! Je m'appelle Amélie Klein. Je suis une artiste peintre de Les Cèdres et je présente mes œuvres du 2 janvier au 31 mars prochain. Mes styles sont variés: moderne, abstrait, semi-réaliste, etc. J'étudie présentement en secondaire II à la Cité-des-Jeunes. Je suis passionnée par les arts depuis que je suis toute petite et c'est ma première exposition. Je suis très fière de pouvoir partager mon art avec vous tous. Venez en grand nombre!



CARDIO PLEIN AIR

Cardio Plein Air offre des entraînements en plein air, qui permettent de bien s'oxygéner et de profiter de la nature. Tous les programmes offrent un encadrement semi-privé en groupe. Vous profitez ainsi de toute l'attention nécessaire de la part de l'entraîneur pour bénéficier d'un entraînement plaisant, efficace et sécuritaire.



Session hiver : 6 janvier au 22 mars 2020 (11 semaines)
Endroit : Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare

Horaire et inscription : www.cardiopleinair.ca

Pour information : 450 206-0543 / 1 877 327-5530 /
vaudreuil@cardiopleinair.ca

ZUMBA

Venez essayer les séances de Zumba.
Un mélange savoureux et rythmé, fait de danses latines, africaines et d'autres musiques du monde.
C'est très amusant, on ne s'ennuie pas ici. C'est LA FOLIE !!!
Musique entraînante, ambiance de club, cris de motivation et beaucoup de sourires pour une ambiance stimulante !!!
Ainsi, la motivation et le plaisir d'aller s'entraîner vient tout seul.

Djamboola-Zumba : samedi 10 h - 11 h 30
Session de 12 semaines : 11 Janvier au 28 mars 2020
Lieu : Pavillon des Bénévoles au 145 rue Valade, Les Cèdres
Accessoires : Tapis de yoga, souliers de course, serviette et bouteille d'eau
Durée : 1 h 30/Cours
Coût : 16 \$/cours
Joël Bolduc-Bissaolo - Instructeur certifié et coach en nutrition
jojo_0713@live.ca | 450 802-7329
Facebook : @JojoFitness
www.djamboola.com | www.zumba.com

HATHA YOGA DOUX

Une séance de yoga en douceur afin de retrouver la souplesse du corps, relâcher les tensions et se détendre! Un combo parfait pour équilibrer le corps, le cœur et l'esprit!
Aucune expérience nécessaire!

HORAIRE

Les mercredis de 19 h à 20 h
Du 15 janvier au 8 avril 2020 (relâche le 4 mars) - 12 semaines
Pavillon des Bénévoles – salle des Bâtisseurs
Coût : 150 \$ / session

Apportez un tapis de yoga (idéal 5 mm ou plus) et deux blocs de yoga en mousse (facultatif)

YOGA SUR CHAISE

Le yoga sur chaise vous permet d'améliorer votre souplesse, votre stabilité et votre vitalité, en plus de réduire le stress et de vous procurer un sentiment de paix intérieure.
Excellent pour toutes personnes ayant des limitations physiques (aînés, femmes enceintes, personnes avec handicap, etc.)

HORAIRE

Les mardis de 13 h 30 à 14 h 30
Du 14 janvier au 21 avril 2020
(relâche le 4 février, 3 mars et le 7 avril) - 12 semaines
Pavillon des Bénévoles – salle du Croquet (sous-sol)
Coût : 150\$ / session

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Mélanie Veldhuis
Tél : 514 248-7527 / melayoga26@gmail.com

VOLLEYBALL

Les dynamiques joueuses de la ligue féminine de volleyball Les Cèdres se rencontrent tous les mercredis soir, de 19 h 30 à 21 h 30, au gymnase de l'école Marguerite-Bourgeois. La ligue recherche présentement des joueuses régulières ou occasionnelles, de calibre A ou B.

Pour plus de détails ou pour nous signaler votre intérêt, contactez Claudia Lacombe au 514 824-2493. Vous pouvez aussi visiter notre page Facebook que vous trouverez sous le nom Volleyball Féminin Les Cèdres.



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

Par passion.

Rabais de 30 \$ pour les citoyens de Les Cèdres.
450 455-3141


www.clubgymini.org



LA MAISON DES JEUNES LES CÈDRES

La MAISON DES JEUNES LES CÈDRES c'est un endroit où tu peux faire 1001 activités! Si tu as entre 12 et 17 ans viens, faire ton tour et si vous êtes un parent, venez nous voir; il nous fera plaisir de vous faire visiter la MDJ et d'expliquer son fonctionnement. Pour la saison hivernale la MDJ Les Cèdres offrira un éventail d'activités qui plaira à tous!

Horaire pour la période hiver :

Mardi /Mercredi/Jeu di : 18 h à 21 h

Vendredi 18 h à 22 h

Samedi : ouvert 1 samedi sur 2 pour les sorties*

*Consultez notre page facebook

<https://www.facebook.com/mdj.lescedres>

Ou vous pouvez consulter notre page au nom de « Maison des Jeunes Les Cèdres ».



La Maison des jeunes Les Cèdres remercie tous les bénévoles qui se sont impliqués dans nos activités et nos levées de fonds.



LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE SOULANGES

Le Centre communautaire des aînés de Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

Popote roulante

Livraisons gratuites de repas chauds au domicile des aînés ou personnes en perte d'autonomie, les lundis et mercredis midis au coût de 6,50 \$.

Vente de mets surgelés

Variété de 23 repas surgelés au coût de 5,50 \$. Pour commander et venir les chercher, vous n'avez qu'à nous téléphoner.

Journée d'activités pour 50 ans et plus

Journée s'adressant aux personnes de 50 ans et plus, à tous les deux jeudis, de 11 h à 15 h. Le coût est de 10 \$ par jour (plus 5 \$ d'adhésion pour les non-membres) comprend des activités diverses et le repas du midi.

Exercices : Viactive !

Séances hebdomadaires d'exercices physiques pour les aînés, le mercredi de 14 h à 15 h à compter du 22 janvier 2020.
Coût : 5 \$ membres (plus 5 \$ non-membres).

Nouveauté : Yoga sur chaise

Le mardi de 10 h à 11 h, à partir du 14 janvier 2020.
Coût : 48 \$ membres (plus 5 \$ non-membres).

Programme « Muscler vos méninges »

Ateliers pour les 50 ans et plus qui vivent un vieillissement normal.
Les lundis à 13 h 30, à partir de mars 2020.
Coût : 20 \$ membres (plus 5 \$ non-membres).

Nous sommes situés au 12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe.

POUR INFORMATIONS OU POUR S'INSCRIRE À L'UN DE NOS SERVICES :

Tél : 450 265-3548 ou 1 855 510-3548

mdasoulanges@outlook.com



L'ACTUEL

Bénévolat par plaisir!

Avez-vous déjà pensé au bénévolat dans vos activités de loisir? Pourtant, pour environ 70 % des bénévoles, le bénévolat se fait par plaisir ou par intérêt pour une activité ou une cause particulière.

En plus, le bénévolat génère de nombreux bienfaits pour la personne qui donne de son temps. Entre autres, le bénévolat rend heureux, permet de créer de nouvelles amitiés et aide à rester en bonne santé. De bonnes raisons de devenir bénévole cet hiver!

Organisme à but non lucratif, L'Actuel est un centre d'action bénévole dont les services reposent sur l'entraide et le bénévolat. Contactez-nous pour trouver le bénévolat qui vous convient dans la région.

450 455-3331

www.lactuel.org

www.facebook.com/LActuelCentreActionBenevole



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



MAISON DE LA FAMILLE VAUDREUIL- SOULANGES

LES AVENTURIERS

Activité gratuite pour les enfants de 0-5 ans et leurs parents, où l'on explore les jeux libres pour favoriser le lien parent-enfant. Gratuit, aucune inscription nécessaire.

L'ART D'ÊTRE PARENT

Groupe gratuit ouvert aux parents d'enfants de 18 mois à 5 ans, afin d'échanger sur des sujets tels que le lien d'attachement, le développement de l'enfant, la discipline, etc.

STIMULATION PRÉCOCE ET STIMULATION DU LANGAGE

- 0-12 mois : Ateliers parent-enfant gratuits, axés sur le développement moteur de l'enfant. Activités manuelles, discussions, jeux, etc.
- 1-5 ans : Ateliers parent-enfant gratuits, axés sur le développement du langage et de la communication.

EXPLO-DÉCOUVERTE

Activités scientifiques pour les 3-5 ans, les 6-8 ans et les 9-12 ans.

HALTE-GARDERIE

Tarifs : 3 \$/h pour le 1^{er} enfant, 2 \$/h pour le 2^e et 1 \$/h pour les autres membres d'une même famille.

SUPERVISION DES DROITS D'ACCÈS (SDA)

Le service permet aux parents-visiteurs de voir leurs enfants dans un milieu neutre et aux parents vivant un conflit d'échanger la garde (tarification en vigueur).

NOUVEAUTÉ! : TANDEM 005

Ateliers gratuits sur le développement global des enfants de 0-5 ans et les habiletés parentales.

Surveillez notre page Facebook :

Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges

www.maisondelafamillevs.ca

450 218-0561 (sans frais Vaudreuil)

450 217-2177 (sans frais Soulanges)



LE CLUB OPTIMISTE LES CÈDRES

Voici les activités des prochains mois pour le Club Optimiste Les Cèdres.

- **Décembre 2019** : Le 18 c'est la clinique de Sang Optimiste au Pavillon des bénévoles.
- **Décembre 2019** : Vente des fabuleux gâteaux Optimiste, le prix est de 18 \$ pour le rectangulaire et 19 \$ pour le rond.
- **Décembre 2019** : Marché de Noël.
- **Janvier 2020** : Préparation pour les concours Optimiste en collaboration avec Mme Tessier, directrice, et les enseignants de l'École Marguerite Bourgeys.
- **Février 2020** : Les concours Optimiste avec les étudiants de l'École Marguerite Bourgeys.
- **TROTIBUS** : Toute l'année scolaire, 5 bénévoles marchent avec les jeunes à l'intersection du chemin St-Féréol et de la rue Blanche, jusqu'à la rue des Marguerites, et de la piste cyclable jusqu'au chemin du Fleuve pour se terminer à l'école.
- Tous les mardis soir, il y a des partis de cartes et de Crib. C'est ouvert à tous!

Robert Ranger, Président 2019-2020

Gilles Lirette, Secrétaire 2019-2020

Club Optimiste Les Cèdres

REPAS PARTAGÉS

Les prochains repas auront lieu aux dates suivantes :

4 février 2020

3 mars 2020

7 avril 2020

5 mai 2020

2 juin 2020

Sur réservation
seulement

Denise 450 452-4287

Bienvenue à tous!





COMPTOIR FAMILIAL LES CÈDRES

138, rue Valade, les Cèdres | 450 200-0788

Les heures d'ouverture sont; lundi et mercredi de 9 h à 15 h et samedi de 10 h à 15 h

Pour la période des fêtes, nous serons fermés à compter du 19 décembre 2019 de retour le 13 janvier 2020.

Durant cette période, veuillez garder vos effets à la maison. En urgence, pour l'aide alimentaire, contactez Marie 450 452-4943.

JOYEUSES FÊTES
À TOUS!

CLUB ORNITHOLOGIE



Le Club ornithologique Vaudreuil-Soulanges vous invite à participer à ses différentes activités. Profitez de cette occasion pour devenir membre.

Nous effectuons environ 20 sorties d'observations par année et nous offrons au moins 3 conférences données par des conférenciers expérimentés sur des thèmes concernant l'ornithologie. En hiver vous seriez surpris de voir les nombreuses espèces qui nous visite comme le Sizerin flammé, le Harfang des neiges, les Plectrophanes des neiges.

Lors de nos sorties nous avons observé jusqu'à maintenant 221 espèces dont 181 espèces dans la région Vaudreuil-Soulanges. Venez les découvrir avec nous, jeunes et moins jeunes, nous vous aiderons à les identifier.

Visitez notre site web, vous y trouverez toutes les informations pour devenir membre, le calendrier des activités, les galeries photos, les résumés de nos sorties etc.

Coût : Abonnement annuel individuel : 15\$
Abonnement annuel familial : 20\$
Pour un non-membre : 3\$ par activité
(sortie ou conférence)

Renseignements :

Site web : <https://sites.google.com/site/ornithovs/>

Pour nous joindre : ornithovs@gmail.com

Michel Juteau , secrétaire : 450 455-1722

SKI DE FOND SUD OUEST LE CLUB SKI DE FOND SUD-OUEST

Le club Ski de Fond Sud-Ouest est un organisme à but non lucratif dont l'objectif principal est d'encourager, promouvoir et faciliter la pratique du ski de fond auprès de la population récréative, sportive et compétitive dans le territoire du Sud-Ouest. Nous offrons des cours d'apprentissage technique en ski de fond pour jeune et adulte. Nous avons aussi des groupes d'entraînements récréatifs et compétitifs de tous les âges, toute l'année!

3 saisons d'entraînements été, automne et hiver : course sur route et en sentier, ski à roulette, vélo, ski de fond classique et skate.

Consultez notre site web ainsi que notre page sur les réseaux sociaux afin d'en apprendre plus sur nos services!

Nom du contact : Patrick Cobello

Courriel : skidefondsudouest@hotmail.com

Site web : www.skidefondsudouest.ca

Facebook : Ski de fond Sud Ouest

Numéro de téléphone : 514 293-7401

VISION TRAVAIL

Au service des chercheurs d'emploi de 40 ans ou plus

Ayant pignon sur rue à Vaudreuil depuis 2000, Vision-Travail offre des services gratuits d'aide à l'emploi pour les gens de 40 ans ou plus, de la grande MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ce programme, financé par Emploi-Québec, vise à donner un coup de pouce aux chercheurs afin de les aider à réintégrer le marché du travail dans un poste correspondant à leurs attentes. Bilan professionnel, rédaction de CV, lettres de présentation, identification d'employeurs potentiels, exploration du marché caché, préparation à l'entrevue d'emploi et acquisition de nombreux trucs efficaces font partie, pour ne nommer que ceux-là, de sujets abordés lors de la démarche proposée. Il est possible de bénéficier d'une courte consultation gratuite sur l'efficacité de votre CV, tous les vendredis, de 9 h à 12 h (sur rendez-vous).

Pour de l'information supplémentaire, téléphonez au 450 455-5150 ou visitez notre site internet au www.visiontravail.ca.



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

FABRIQUE PAROISSE SAINT-JOSEPH-DE-SOULANGES

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS À NOËL

Célébration pour le Pardon de Noël aura lieu dimanche le 15 décembre à 14 h à l'église de Saint-Lazare.

Les Cèdres

24 décembre : 17 h - 20 h 30

25 décembre : 9 h 30

31 décembre : 17 h

1^{er} janvier : 9 h 30

Saint-Lazare

24 décembre : 19 h - 22 h - Minuit

25 décembre : 11 h

1^{er} janvier : 11h

SITE INTERNET ET COURRIELS

Notre site Internet est mis à jour chaque semaine. Vous y trouverez les derniers feuillets paroissiaux. Alors, n'hésitez pas à aller le consulter régulièrement.

www.paroissestjoseph.org

Lise Desrochers, secrétaire :

ldesrochers@paroissestjoseph.org

Nathalie Naud, responsable de la catéchèse à Les Cèdres :

nathnaud@paroissestjoseph.org

MARIAGES 2019

Réservez votre date dès que possible avec

Lise à Les Cèdres 450 452-4334 et avec

Francine à St-Lazare 450 455-3523.

La date du mariage sera confirmée par le prêtre suite à la rencontre avec le couple.

BAPTÊMES

Les baptêmes ont lieu le troisième dimanche de chaque mois à Les Cèdres et le premier dimanche de chaque mois à St-Lazare. Il y a une rencontre obligatoire.

HEURES D'OUVERTURE DE NOS BUREAUX

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi entre 8 h et midi dans nos deux communautés, Les Cèdres et St-Lazare.

Pour toutes urgences, vous pouvez rejoindre notre curé en tout temps au 450 455-3523.



CERCLE DE FERMIERES LES CÈDRES

Calendrier hiver 2020

Samedi, 12 janvier à 9 h	Atelier, courtepoinette - napperon
Samedi, 22 février à 9 h	Napperon en courte pointe
Samedi, 14 mars à 9 h	Teinture naturelle

Surveillez notre page facebook pour toutes les dates. N'oubliez pas que les ateliers sont ouverts à toutes. Des coûts s'appliquent.

Tous les lundis soir de 18 h 30 à 20 h 30 – atelier de tricot avec l'aide de nos expertes. Tous les mercredis, des Fermières vous accueillent de 10 h à 14 h.

Notre local est également ouvert tous les samedis de 9 h à 12 h.

Experte en tissage disponible sur demande en tout temps.

1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres www.cfq.qc.ca

GROUPE DE MARCHÉ

Joignez-vous au groupe de marche, où le plaisir est au rendez-vous! Les lundis et mercredis de 9 h à 10 h, départ du local.



INFORMATIONS

Il est également possible d'en savoir plus sur les réalisations des Fermières en se rendant sur la page facebook de notre cercle ou en communiquant par courriel à

CommRecr.Fed14.LES-CEDRES@cfq.qc.ca



*Le Conseil municipal ainsi
que les employés tiennent à vous souhaiter
un très joyeux temps des fêtes
et nos meilleurs vœux pour
la nouvelle année.*

MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

1060, CHEMIN DU FLEUVE
LES CÈDRES (QUÉBEC)
J7T 1A1

TÉLÉPHONE..... 450 452 4651
TÉLÉCOPIEUR..... 450 452 4605

BIBLIOTHÈQUE ... 450 452 4250

PRESBYTÈRE 450 452 4334

POLICE 450 310 4141
*4141 (CELLULAIRE)

PROBLÈME ÉGOUT /
AQUEDUC /VOIE DE
CIRCULATION 311

INFO-SANTÉ 811

URGENCE..... 911

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA
INFO@VILLE.LESCEDRES.QC.CA

Plaisirs d'hiver!

Dimanche
26 janvier 2020
de 10 h à 15 h

*La fête aura lieu au parc Valade
au 145, rue Valade*



Imprimé sur du papier
recyclé Enviro100

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA